



## Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école L'Amitié, de La Pruchière et des Vents-et-Marées

Lundi 15 avril 2019 à 19 h

École des Vents-et-Marées

### Présences

Parents :	M <sup>mes</sup> Chantal Boily, Annick D'Amours, Élisabeth Hudon et Rachel Rioux
Enseignants (es) :	M <sup>mes</sup> Isabelle Boutin, Marie Lévesque-Michaud et Suzanne Gagnon
Service de garde :	M <sup>me</sup> Stéphanie Lévesque
Membre de la communauté	Mme Ève-Marie Bélanger, représentante de la municipalité de Rivière-Ouelle
Direction :	M. Yvan Ouellet

### **PROJET PROCÈS-VERBAL**

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

##### 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum

Après constatation du quorum, M<sup>me</sup> Élisabeth Hudon, présidente du conseil d'établissement, ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

##### 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 15 avril 2019

M<sup>me</sup> Hudon fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Rachel Rioux et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

##### 1.3 Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 février 2019

Il est proposé par Annick D'Amours et unanimement résolu que le procès-verbal de la rencontre du 18 avril 2019 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

#### 1.4 Suivi au procès-verbal

M. Yvan Ouellet revient sur la maternelle 4 et 5 ans de Saint-Gabriel. Il n'y aura pas d'ouverture d'une classe de maternelle 4 et 5 ans temps plein à Saint-Gabriel. Comme cette année, les élèves du préscolaire 4 et 5 ans de Saint-Gabriel recevront les services éducatifs à l'école de la Pruchière. Pour l'école des Vents-et-Marées, il y aura une maternelle 4 et 5 ans. Les enfants de 4 ans fréquenteront l'école 4 demi-journées par semaine. Les élèves de 5 ans seront à temps plein.

Le 500 \$ du budget du conseil d'établissement peut servir à acheter des livres pour nos bibliothèques scolaires.

## 2. DOSSIERS DE DÉCISION

### 2.1 Approbation des activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure

M. Yvan Ouellet présente les demandes de changement au programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement des élèves hors de l'école.

L'approbation du programme d'activités éducatives est proposée par Marie Lévesque-Michaud et approuvée à l'unanimité.

### 2.2 Établissement des principes d'encadrement des coûts du matériel et des effets scolaires

### 2.3 Demande de participation à la mesure 15023 (Force 4) pour l'école de l'Amitié - résolution

### 2.4 Projet d'agrandissement de l'école des Vents-et-Marées pour la construction d'un gymnase et d'une bibliothèque communautaire - résolution

### 3. DOSSIERS D'INFORMATIONS

#### 3.1 Direction

##### 3.1.1 Organisation provisoire

Le directeur nous présente l'organisation provisoire pour l'année scolaire 2019-2020.

##### **École de l'Amitié**

2 groupes : une 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année et une 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année avec possibilité de déjumelage comme nous l'avons connu cette année.

##### **École de la Pruchière :**

1 groupe de maternelle 4 ans temps plein (incluant les élèves de Saint-Gabriel)

1 groupe de maternelle 5 ans temps plein (incluant les élèves de Saint-Gabriel)

5 groupes de primaire : un groupe de 1<sup>re</sup>, un groupe de 2<sup>e</sup>, un groupe de 3<sup>e</sup>, un groupe de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année et un groupe de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année.

##### **École des Vents-et-Marées**

1 groupe de maternelle 4 et 5 ans (le 4 ans à 4 demi-journées par semaine)

3 groupes au primaire : un groupe de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année, un groupe de 3<sup>e</sup> année et un groupe de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année (avec possibilité d'un peu de déjumelage).

##### 3.1.2 Projet éducatif

Le directeur présente un document sur les enjeux, les orientations, les objectifs et les indicateurs du projet éducatif (voir annexe).

#### 3.2 Présidente

Rien à signaler

#### 3.3 Services de garde

### 3.4 Enseignants

M<sup>mes</sup> Isabelle Boutin, Suzanne Gagnon et Marie Lévesque-Michaud nous font un compte-rendu des activités qui se sont déroulées depuis notre dernière rencontre. Ils font également une présentation des activités à venir.

### 3.5 OPP

### 3.6 Comité de Parents

- 

### 3.7 Trésorière

Rien à signaler

### 3.8 Correspondance

Aucune correspondance

### 3.9 Autres sujets

- Formulaire d'antécédents judiciaires
- Demande de subvention - club Optimiste

### 3.10 Public

Aucune question.

## 4. CLÔTURE DE LA SÉANCE

### 4.1 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par \_\_\_\_\_ à \_\_\_ h \_\_\_.

---

Élizabeth Hudon  
Présidente du CÉ

---

Yvan Ouellet  
Directeur